



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA 32^{ème} RÉUNION DU COMITÉ DE COORDINATION (MOCC) DE LA MISSION DE L'UNION AFRICAINE EN SOMALIE (AMISOM)

Addis-Abéba, 29 avril 2021 : La 32^{ème} Réunion du Comité de coordination (MOCC) des Pays contributeurs de Troupes et de Police (T/PCC) de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) s'est tenue virtuellement le 28 avril 2021 au niveau des ambassadeurs accrédités auprès de l'Union africaine (UA), et des chefs d'État-major des armées et des Commissaires de Police. Les réunions ont été présidées par S.E. Ambassadeur Bankole Adeoye, Commissaire de l'UA aux Affaires politiques, à la paix et à la sécurité (APPS). Les représentants du Burundi, de Djibouti, de l'Éthiopie, du Ghana, du Kenya, du Nigéria, de la Sierra Leone, de l'Ouganda et de l'AMISOM ont participé à ladite réunion.

Le Commissaire de l'UA a exprimé ses sincères remerciements aux pays Contributeurs de Troupes et de Police pour leur engagement indéfectible en faveur de la paix et de la stabilité globales de la Somalie à travers leur service pérenne auprès de l'AMISOM. Il a réitéré les conclusions de la 993^{ème} réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA du jeudi 22 avril 2021, qui a engendré la convocation de la MOCC.

La 32^{ème} MOCC, au niveau des ambassadeurs et des chefs d'État-major de la Défense et des Commissaires de Police, a réaffirmé la condamnation des décisions unilatérales des 12 et 13 avril 2021 prises respectivement par la Chambre des représentants du peuple et le Président, qui ont prétendument prolongé leurs mandats pour permettre la tenue d'élections fondées sur le principe "*une personne, un vote*" dans un délai de deux ans.

La réunion a également réaffirmé l'Accord du 17 septembre 2020 comme la voie à suivre pour les négociations sur les modalités électorales en Somalie, étant donné son caractère inclusif en tant que processus approprié par la Somalie et dirigé par elle, impliquant le gouvernement fédéral, ses États membres, les partis d'opposition et la société civile. Dans ce contexte, la MOCC a convenu des actions que l'AMISOM devrait entreprendre pour prévenir l'éruption d'un conflit violent à Mogadiscio et au-delà, tout en veillant à ce que les positions de l'AMISOM soient protégées et sécurisées.

La réunion a souligné que la situation actuelle en Somalie est inquiétante et ne cesse de se détériorer, et a réitéré les appels à des mesures de confiance et à la reprise d'un dialogue global et inclusif pour générer un consensus sur la voie à suivre. La MOCC s'est également félicitée de la déclaration du Président Mohamed Abdullahi Mohamed "Farmaajo", le 27 avril 2021, selon laquelle il est prêt à retourner à la Chambre basse du Parlement pour faire annuler les décisions du 12 février, et à revenir à l'Accord du 17 septembre 2020 qui sert de base aux élections.

Les Pays contributeurs de Troupes et de Police à l'AMISOM se sont fait l'écho de la nécessité d'actions décisives de la part de l'UA et de l'AMISOM pour maintenir les gains substantiels

obtenus grâce au soutien de l'AMISOM, y compris les progrès réalisés dans l'amélioration des processus de gouvernance, et l'assistance nécessaire aux processus électoraux.

En outre, la réunion a félicité l'AMISOM et ses T/PCC pour leurs sacrifices et leur vigilance soutenue, et a demandé que les plans d'urgence développés par la Mission soient constamment révisés pour prendre en compte l'évolution rapide de la situation. Les participants ont également demandé à ce que l'AMISOM prenne les mesures nécessaires pour s'assurer que les capacités existent pour permettre une mise en œuvre rapide des plans d'urgence.

Qui plus est, la MOCC a souligné que l'AMISOM devait éviter d'être entraînée dans la politique partisane en Somalie, mais devait plutôt rester neutre vis-à-vis des différentes factions et partis politiques, afin de faciliter efficacement la démilitarisation de Mogadiscio et de ses environs.

La 32^{ème} MOCC a salué l'appel de la 993^{ème} réunion du CPS de l'UA pour la nomination et le déploiement immédiat d'un Haut Représentant en tant qu'Envoyé spécial pour la Somalie, avec le soutien du Représentant spécial pour la Somalie et chef de l'AMISOM. À cet égard, la MOCC a donc convenu d'habiliter l'AMISOM à fournir un soutien au Haut Représentant de l'UA et à l'équipe d'appui pour faciliter la reprise du dialogue sur le volet politique en Somalie. La réunion a également demandé instamment que les mesures de protection, les modalités et les dispositions déjà en place soient renforcées pour permettre de faciliter la réalisation des objectifs fixés par le Communiqué de la 993^{ème} réunion du CPS pour le Haut Représentant.

La 32^{ème} MOCC a souligné que la crise actuelle en Somalie est avant tout politique, même si elle a de graves ramifications tant pour la situation sécuritaire que pour les opérations militaires. Elle a réaffirmé qu'il était essentiel de résoudre la crise politique actuelle par un engagement et une action politiques efficaces, y compris par la tenue éventuelle d'un sommet T/PCC, afin de fournir les orientations stratégiques nécessaires à l'AMISOM. En outre, les participants ont noté que la crise politique a de sérieuses implications pour la mise en œuvre du plan de transition somalien (STP) et de la résolution 2568 (2021) du Conseil de sécurité des Nations unies, notamment en raison de la fragmentation de l'armée nationale somalienne en fonction des factions et des clans.

Enfin, la 32^{ème} MOCC de l'AMISOM a convenu de continuer à suivre de près l'évolution de la situation politique et sécuritaire en Somalie, avec le soutien technique de la Commission de l'UA. Il a noté que les résultats de l'engagement du Haut Représentant de l'UA sur le volet politique de la Somalie alimenteront les efforts coordonnés entre l'UA, l'Union européenne (UE), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et les Nations unies (NU), ainsi que les recommandations attendues de l'évaluation indépendante de l'AMISOM en cours par l'UA, sur l'orientation future de la Somalie dans sa quête de bonne gouvernance et de maintien de la paix et de la stabilité.

Fait à Addis-Abéba, le 29 avril 2021